

ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE DES ENJEUX ET USAGES LIES A L'EAU DU TERRITOIRE ADOUR AVAL ET DU SAGE

Synthèse du rapport de phase 1 - Mars 2017



Le Vexin 1 - 8, place de la Fontaine 95000
CERGY
Tél: 01 30 32 33 30 - Fax: 09 72 11 68 95
SIRET 391 455 920 00044
ecodecision@wanadoo.fr

5 place Sainte Catherine
68000 COLMAR
Tél: 03 89 47 39 41 - Fax: 03 89 26.69 14
SIRET 481 460 194 00030
contact@acteon-environment.eu

41 Bis allée du Pousset
83400 HYERES
Tél: 09 53 38 46 38 / 06 70 48 17 62
SIRET 528 254 311 00020
sophie.nicolai@eco-logique-conseil.fr

Le territoire du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Adour aval fait l'objet de nombreux usages, industriels, touristiques, de loisirs, de prélèvements ... Ces usages peuvent générer des pressions importantes sur la qualité de la ressource en eau et des milieux. Et certains sont particulièrement sensibles à la qualité de l'eau ou des milieux.

La présente note constitue la synthèse du rapport relatif à la caractérisation économique du territoire et à l'analyse du financement de la gestion de l'eau, dans une perspective de préparation des réflexions prospectives de la commission locale de l'eau.

1 UN TERRITOIRE FORTEMENT LIE A L'EAU

Le SAGE regroupe 115 000 habitants dont 87% dans les Pyrénées Atlantiques et notamment sur les communes de l'estuaire (Bayonne, Anglet et Boucau). Par rapport à d'autres territoires, la population est relativement jeune et en croissance. En matière d'eau, les enjeux concernent la qualité des ressources en eau pour l'eau potable, l'assainissement urbain (eaux usées et pluviales, avec des stations adaptées ou en passe de l'être et des réseaux à améliorer), l'exposition aux inondations et l'urbanisation (développement à éviter en zones inondables et/ou humides).

La surface agricole utile (SAU) représente 40% du territoire. En 2010, les 1 345 exploitations du territoire emploient 444 Unités de Travail Agricole (UTA, sensiblement équivalentes à des emplois à temps plein) pour une production estimée à 133 M€/an. L'agriculture est largement basée sur un système de polyculture élevage (herbivores ou volailles) qui permet de garder en herbe 34% de la SAU. Les superficies en herbe se situent notamment en secteurs d'élevage d'herbivores : dans les barthes landaises, permettant une biodiversité exceptionnelle et une importante zone d'expansion de crues, ou dans le piémont pyrénéen, permettant également à la biodiversité de s'épanouir. Les barthes des Pyrénées-Atlantiques sont en partie cultivées en maïsiculture irriguée, tout comme les coteaux des Landes. Aux cultures sont associés des risques de contamination des eaux par les produits phytosanitaires. Les exploitations ont une superficie moyenne relativement petite par rapport aux moyennes nationales, elles privilégient les productions à forte valeur ajoutée grâce à des labels de qualité et des filières courtes dynamiques, en particulier dans les Pyrénées-Atlantiques.

La pêche fluvio-estuarienne est une activité fortement ancrée dans les traditions locales, notamment concernant la civelle et le saumon. Elle est pratiquée par 60 pêcheurs professionnels pour un chiffre d'affaires d'environ 1 M€/an.

L'industrie totalise 9 600 emplois répartis sur environ 1 000 établissements. Elle est concentrée sur la zone estuarienne autour du port de commerce, avec une part importante d'activité liée à la construction aéronautique et spatiale et à ses sous-traitants. Les activités agroalimentaires forment la deuxième filière par son importance et sont plus réparties sur le territoire. Les enjeux pour l'eau concernent surtout la zone industrialo-portuaire (aménagement et curage du fleuve, rejets d'effluents et pluviaux).

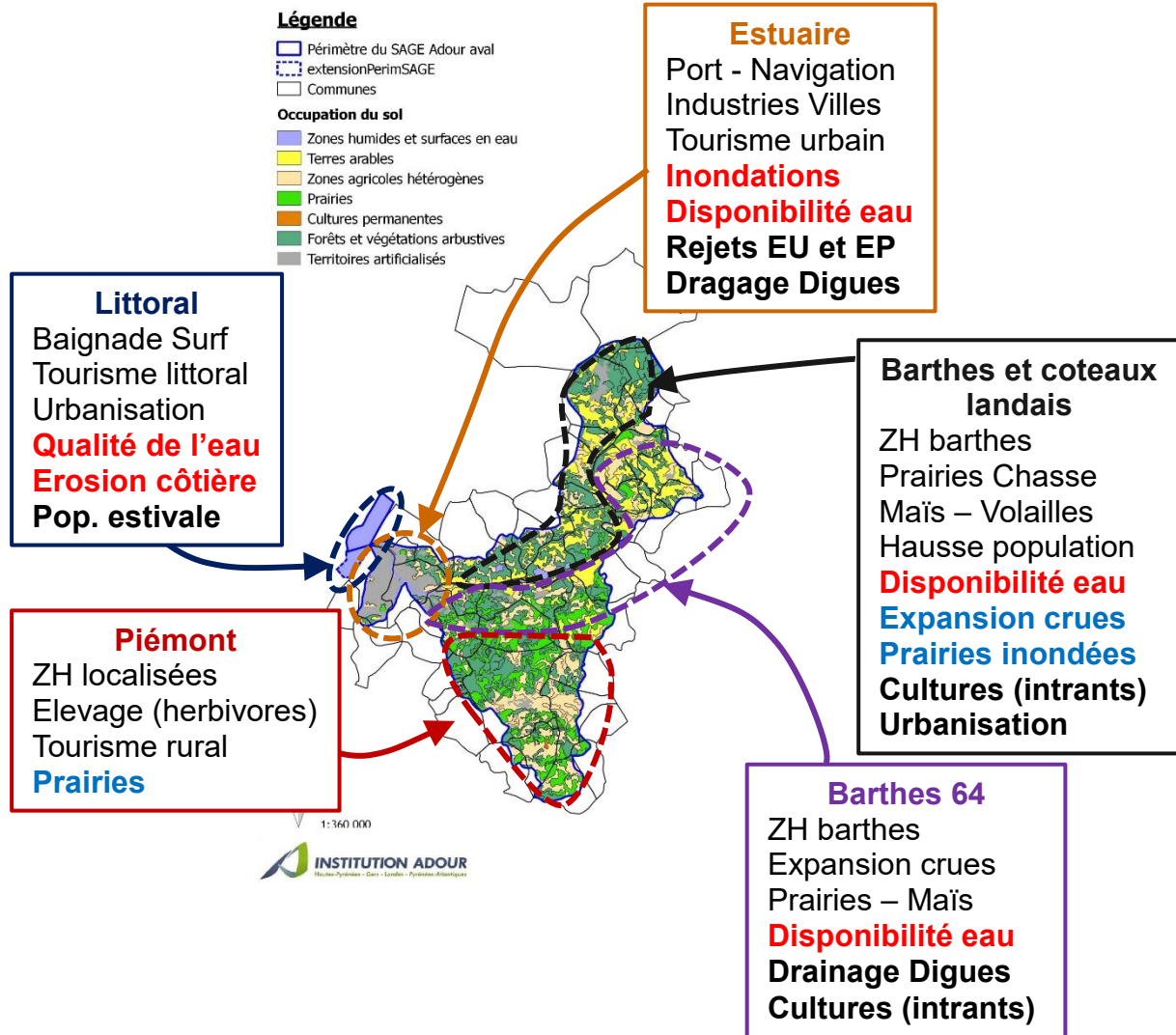
Le tourisme contribue fortement à l'activité du territoire et se développe, plus spécialement sur la façade littorale. Sur le territoire du SAGE, on compte 13 000 lits marchands et 30 000 lits dans les résidences secondaires. La capacité d'accueil est concentrée à proximité de la côte, mais on note d'autres pôles (tourisme urbain sur

Bayonne, thermalisme à Saubusse et à proximité de Dax, tourisme plus rural en particulier sur le piémont pyrénéen). Cette activité économique, comme les activités récréatives, dépend fortement de la qualité de l'eau et de l'environnement.

L'aléa inondation constitue un enjeu reconnu sur le territoire. Il se traduit localement par des Plans de Prévention du Risque inondation (PPRI) et l'identification de deux Territoires à Risque d'Inondation (TRI) recoupant partiellement le secteur Adour aval (21% des communes). L'exposition du territoire à cet enjeu fait essentiellement référence aux impacts sur la santé humaine et aux activités économiques situées en zones vulnérables. D'autres problématiques, relatives aux impacts sur l'environnement et au patrimoine culturel sont à considérer. La protection contre les inondations prend différentes formes, nécessitant notamment la construction de digues pour protéger les activités et les habitations. Sur le secteur des Barthes, on estime à respectivement 2,3M€ et 152M€, les valeurs des infrastructures et parcelles agricoles protégées par ce type d'aménagement.

Le périmètre du SAGE de l'Adour aval est un territoire riche sur le plan écologique. Cette richesse peut être approchée à travers les différentes mesures de protection et classements dont bénéficie le territoire (sites natura 2000 dans les Barthes, démarche en trame bleue, réserves de chasse et de faune sauvage, ZNIEFF etc.). Les activités économiques, particulièrement tributaires de la santé des milieux aquatiques (agriculture, zone de loisirs et tourisme) peuvent être néanmoins génératrices de pressions qui, couplées à la présence d'espèces invasives principalement identifiées dans la zone des Barthes, contribuent à la réduction de la valeur patrimoniale et l'appauvrissement de la biodiversité sur le secteur.

La carte suivante propose une synthèse des liens entre les principaux enjeux socio-économiques et ceux de la gestion de l'eau (facteurs d'impact sur les enjeux en rouge, facteurs d'impact positif sur les milieux en bleu et d'impact négatif en gras noir).



Synthèse des liens entre enjeux socio-économiques et enjeux de la gestion de l'eau

Source : bureaux d'études

Cette carte met en exergue l'importance de la gestion de l'eau pour le développement du territoire (qualité bactériologique nécessaire pour le littoral, disponibilité des ressources), ainsi que le caractère essentiel de certaines activités pour le maintien de la qualité de l'eau (plus particulièrement le maintien de l'élevage herbivore et donc des prairies, indispensable pour la biodiversité et la qualité de l'eau).

2 LES ACTEURS DEPENSENT 46 M€/AN POUR LES SERVICES ET ACTIVITES LIES A L'EAU

Les flux financiers sont résumés dans le tableau suivant :

- les usagers paient 39 M€/an pour les différents services liés à l'eau ;
- les autres apports correspondent aux aides et subventions (6,6 M€/an) et aux dotations du budget général des maîtres d'ouvrages (5,8 M€/an) ;
- les services reversent 5,4 M€/an d'impôts, taxes et redevances ;
- les dépenses des services, calculées par différence, s'élèvent donc à 46 M€/an.

Services et activités	Entrées			Sorties	
	Recettes	Aides	Budgets généraux	Impôts et redevances	Dépenses
Alimentation en eau potable	11 261	440	0	1 079	10 622
Assainissement collectif	11 126	2 225	0	3 961	9 389
Assainissement pluvial	0	0	?	0	?
Assainissement non collectif	342	30	0	31	341
Eau industrielle	2 621	0	0	7	2 614
Épuration industrielle	4 761	722	0	33	5 450
Irrigation	861	0	0	64	797
Activités portuaires	8 323	2 749	2 793	179	13 686
Digues	0	64	2 403	0	2 468
Divers	0	407	602	0	1 009
TOTAL	39 295	6 638	5 798	5 354	46 376

Flux financiers moyens annuels sur la période 2011-2015, en k€/an

Sources : Eco Logique Conseil

Du point de vue des dépenses, trois services ressortent : l'eau potable, l'assainissement collectif et les activités portuaires.

On peut distinguer trois catégories de services et activités liés à l'eau :

- ceux qui disposent de leurs propres sources de financement, et qui globalement paient plus de taxes et redevances qu'ils ne reçoivent d'aides : services publics d'eau potable et d'assainissement, eau industrielle et irrigation ;
- ceux qui disposent de leurs propres sources de financement, et qui globalement reçoivent plus d'aides qu'ils ne paient de taxes et redevances : épuration industrielle et activités portuaires ;
- ceux qui ne disposent pas de ressources propres et dépendent des financements publics : assainissement pluvial, digues et divers.

Globalement, les impôts et redevances payés par les acteurs de l'eau sont inférieurs aux subventions reçues, de 1,3 M€/an. L'apport net des contribuables aux dépenses du domaine de l'eau est de 7,6 M€/an. Il correspond au total des subventions hors agence de l'eau (3,7 M€/an) et des apports des maîtres d'ouvrages publics (5,8 M€/an) diminué des impôts versés à l'Etat (1,8 M€/an).

Le tableau ci-après synthétise les principaux éléments socio-économiques et les enjeux de l'eau par grand type d'usage.

Usage	Services et activités	Dimension	Quantités	Recettes des services	Redevances - Aides	Apport des budgets généraux	Enjeux eau
Prélèvements	Alimentation en eau potable	114 000 hab.	6,9 Mm ³	11,3 M€/an	0,6 M€/ an	-	Ressource
	Eau industrielle	9 600 emplois (1 000 étab.)	13 Mm ³ 25 étab. concernés	2,6 M€/an	0,01 M€/ an	-	Ressource
	Irrigation	4 800 ha	8 à 9,5 Mm ³	0,9 M€/an	0,1 M€/ an	-	Ressource
Rejets	Assainissement collectif (EU)	35 STEP	5,7 Mm ³	11,1 M€/an	1,7 M€/ an	-	Rejets
	Assainissement pluvial		?	-	-	?	Rejets
	Assainissement non collectif	9 800 abonnés		0,3 M€/an	0 M€/ an	-	Rejets
	Epuration industrielle	9 600 emplois (1 000 étab.)	20 étab. concernés	4,8 M€/an	-0,7 M€/ an	-	Rejets
	Agriculture	1 345 exploitations	MAET sur 1 600 ha	-	0,02 M€/ an	-	Milieux, Rejets
Activités portuaires		2,5 Mt		8,3 M€/an	-2,6 M€/ an	2,8 M€/an	Morphologie
Gestion des inondations		80 500 hab. (estuaire)	115 km de digues ?	-	-0,1 M€/ an	2,4 M€/an	Inondations Morphologie
Pêche professionnelle		60 pêcheurs	CA ~1M€/an	-	-	-	Continuité, qualité
Baignade		10 plages	tourisme littoral : 100 à 150 M€/an	-	-	*-	Bactériologie
Divers				-	-0,4 M€/an	0,6 M€/an	Milieux Gouvernance
ENSEMBLE				39,3 M€/an	-1,3 M€/an	5,8 M€/an	

Synthèse des éléments descriptifs des usagers et de leur rôle par rapport à l'eau

Sources : bureaux d'études

*Les dépenses engagées pour limiter le recul du trait de côte, comptées au titre de la gestion des inondations, peuvent également profiter à l'activité de baignade.

Lors de l'étude des scénarios, les conséquences pour ces usages seront différentes selon qu'ils seront mis à contribution (avec des difficultés supplémentaires pour ceux qui dépendent fortement des subventions et des budgets généraux) ou qu'ils bénéficieront des améliorations de l'eau et des milieux.

3 PREMIERS ELEMENTS DE PROSPECTIVE

Certaines tendances locales vont impacter les enjeux de l'eau dans les années à venir.

Tout d'abord, la poursuite de la **croissance démographique** du territoire se traduira par :

- des besoins en eau potable qui devraient rester importants, voire augmenter ;
- des enjeux en matière d'assainissement, principalement en matière de réseaux ;
- un risque de vulnérabilité accrue face aux aléas de submersion fluviale ou marine ;
- un risque accru pour les milieux humides du fait de la pression foncière pour l'urbanisation (surtout hors de la zone urbaine dense actuelle, où l'augmentation de la population sera permise par la densification de l'urbanisme) et pour le renforcement des liaisons routières.

Le **vieillessement** de la population devrait augmenter la consommation de substances médicamenteuses, avec des risques liés aux micropolluants émergents.

Ensuite, **l'évolution de l'agriculture** conditionnera celle des **milieux** et de la qualité de l'eau, avec de nombreuses incertitudes : Les installations seront-elles suffisantes pour compenser le départ des agriculteurs les plus âgés ? La poursuite du développement de productions sous labels de qualité et de leur valorisation par des circuits courts permettra-t-il de maintenir les surfaces toujours en herbe, tout en assurant un revenu suffisant aux agriculteurs ? Comment va évoluer la PAC ? L'adaptation au changement climatique va-t-elle nécessiter sur le territoire du SAGE une augmentation des volumes prélevés pour l'irrigation ?

L'avenir de l'industrie est particulièrement incertain à moyen-long terme. Il semble que les risques pour l'eau des éventuels nouveaux projets devraient être limités, voire maîtrisés, au moins pour les aspects actuellement suivis. Des projets existent mais des baisses de consommation sont possibles, du fait principalement des progrès techniques.

Le **tourisme** devrait continuer à se développer. En effet, l'objectif des professionnels est d'élargir la saison touristique sur le printemps et l'automne, avec une activité moins centrée sur le littoral. Le tourisme participe à l'augmentation des enjeux liés à l'eau potable et à l'assainissement. Mais, surtout, il fait augmenter les enjeux pour le territoire de la maîtrise de la qualité des eaux de baignade.

Les **évolutions institutionnelles** (création de l'EPCI Pays basque, organisation de la prise de compétence GEMAPI) vont impacter la gestion des deux enjeux majeurs pour le territoire que sont l'entretien des rivières et des milieux humides, ainsi que la gestion des inondations. La question est de savoir quelle importance sera donnée par les organismes créés pour ces enjeux et de quels moyens financiers ils seront dotés, dans un contexte de restriction des ressources financières des collectivités.

A ces évolutions locales viendra s'ajouter l'évolution de l'impact de l'**amont**. Cette évolution comporte

- une dimension quantitative, en lien avec le changement climatique, l'évolution des prélèvements et de la gestion des barrages en amont ;
- une dimension qualitative, en lien avec la gestion des rejets et leur auto-épuration compte tenu des évolutions climatiques et de l'état des milieux.